

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
COMITÉ ADMINISTRATIF**

Procès-verbal du comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle, tenu par vidéoconférence, le 10 juin 2021 à 13 h 00, la séance ordinaire ayant été convoquée selon les dispositions de la réglementation en vigueur ; ledit comité administratif étant autorisé à siéger à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux, pourvu que cette séance soit publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat des délibérations entre les membres, suivant l'Arrêté numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

Sont présents et forment le quorum requis :

M. Gilbert Pilote, préfet
M. Daniel Bourdon, membre
M. Denis Charette, membre
M. Pierre Flamand, membre
M. Normand St-Amour, membre

Est absent :

M. Georges Décarie, préfet suppléant

Mme Myriam Gagné, secrétaire-trésorière adjointe & directrice générale adjointe et Mme Karine Labelle, adjointe administrative à la direction générale, sont également présentes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet, M. Gilbert Pilote, ouvre la séance à 13 h 00. La directrice générale adjointe vérifie les présences. À l'ouverture de la séance, M. Denis Charrette est absent.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15749-06-21

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

AGENDA DES RÉUNIONS ET DES PROCHAINES SÉANCES

Les membres du Comité administratif prennent connaissance des prochaines rencontres prévues à l'agenda pour les mois de juin et juillet 2021.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 12 MAI 2021**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2021 tel que rédigé.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE DES SERVICES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

PROVENANCE

SUJET

MRC Vallée-de-la-Gatineau	Suivi du dossier de la SOPFEU – Base de Maniwaki
Conseil des préfets et des élus	Demande de rencontre prochaine avec le comité directeur de la Coalition Santé Laurentides
CPERL	Pour diffusion – La Coalition Santé Laurentides se réjouit de l'adoption d'une Motion pour le rattrapage financier et l'accélération des projets de CH
Mun. de Ste-Anne-du-Lac	Règlement 20-256 encadrant l'usage du cannabis + Résolution 10122-01-2021 encadrant l'usage du cannabis
Secrétariat Condition Féminine	Confirmation – Prolongation de l'ESD égalité
MAMH	Suivi de rencontre COVID du 10 mai 2021 – Plan de réussite scolaire
MAMH	Modification des dates de rencontre FRR – Volet 1
M-H Gaudreau, députée	Initiative canadienne pour des collectivités en santé
CDCHL	Projet de résolution Crise du logement
Film Laurentides	La région des Laurentides accueille plusieurs tournages
MTQ	Subvention TAPU Demande de report
MSP	Avis de paiement Volet 3 – Formation pompiers
Mun. St-Aimé-du-Lac-des-Îles	Lettre et projet de résolution La Grande Séduction – Vétérinaire pour gros animaux
MRC La Haute-Yamaska	Appui à la MRCAL – Programme SHQ Résolution 2021-05-261
Culture Laurentides	Résultats – Entente CALQ Région des Laurentides
MSP	Retour sur le rapport annuel 2020 – SCRSI
MTQ	Aide développement transport collectif – Volet II
MRC Brome-Missisquoi	Réseau Accès entreprise Québec – Résolution 2021-05-25
MRC Maskinongé	SHQ Appui à la demande d'ajustement de la contribution – PROG-SHQ-2021-05-12

FQM	Réaction de la ministre Guilbault au rapport sur la réalité policière au Québec
MRC de Papineau	Résolution # 2021-05-106 Demande d'ajustement de la contribution à la gestion de programme (CGP) de la SHQ
Conseil des préfets et des élus	Communiqué Rencontre Coalition santé Laurentides avec ministre régionale
MRC des Laurentides	Résolution 2021.05.8408 Demande d'assouplissements de certaines règles contenues dans la convention en vue de la création du réseau Accès entreprise Québec
MCC	Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives
Ministère du Conseil exécutif	CTAL Projet Convention d'aide financière - Éclair Volet II
MRC des Chenaux	Résolution 2021-05-162 Appui à la MRC de Papineau Demande de soutien au gouvernement pour les services d'incendie du Québec
MRC des Chenaux	Résolution 2021-05-163 Appui à la MRC de Montcalm Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes
MRC de Thérèse De Blainville	Résolution 2021-05-90 Motion de remerciements et de félicitations au réseau de la Santé de la région des Laurentides – Gestion de la crise relative à la Covid-19
SCF	Lancement « Consultation renouvellement de la Stratégie égalité »
MRC Vallée-du-Richelieu	Résolution de la MRC Vallée-du-Richelieu qui appui MRC de Papineau – Demande de soutien au gouvernement pour les services de sécurité incendie du Québec
FQM	Rehaussement de la limite supérieure au plafond prévu par la loi pour l'aide financière (FLI-FLS)
MFFP	Réponse à une correspondance transmise le 19 mai 2021 par M. Daniel Bourdon & M. Gilbert Pilote quant à l'attribution des bois en provenance du territoire de la MRCAL à des projets de proximité
MEI	Suivi – Convention aide financière signée – Accès entreprise Québec
MERN	Entente de délégation – Exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'état
MAMH	Fonds d'appui au rayonnement des régions – Fin de projet 31 mars 2021 Réf. : 2019-002987 (Marketing territorial)
MAMH	Fonds d'appui au rayonnement des régions – Fin de projet 31 mars 2021 Réf. : 2019-001984 (Gare phase 2)
Connexion Laurentides	Rapport de référencement de ressources pour les entreprises 2020-2021
MAMH	Lettre Somme de 1 500 000 \$ mise à la disposition de la MRC pour l'année 2021-2022 dans le cadre du programme RénoRégion de la SHQ

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PROVENANCE

SUJET

Écoles	Ferme-Neuve et des Rivières Lettre de remerciement – Développe ta culture à l'école
Mun. de l'Ascension	Problématique en lien avec la baisse de charge du pont Chemin de la Maison-de-Pierre
Érablière les Trois Versants MERN	Infrastructure – Pont Ruisseau Curières Rappel : Travaux du coût de revient des MRC
CPTAQ	Demande à portée collective – Implantation d'une 2 ^e résidence sur une aire de droit acquis

GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES

PROVENANCE

SUJET

MRC d'Argenteuil	Résolution 21-03-090 Autorisation de signature de l'entente intermunicipale de fourniture de services professionnels concernant le Programme d'aménagement durable des forêts
------------------	---

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15751-06-21

MODIFICATION À LA SÉANCE PRÉVUE LE 8 JUILLET 2021

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'apporter une modification à la séance du comité administratif prévue le jeudi 8 juillet 2021 à 13 h 00. Celle-ci se tiendra le jeudi 15 juillet 2021, et à 8 h 30 plutôt que 13 h 00.

ADOPTÉE

SERVICES FINANCIERS

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15752-06-21

REGISTRES DE CHÈQUES GÉNÉRAL ET DES SALAIRES - MAI 2021

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt les registres de chèques suivants :

- le registre de chèques général, portant les numéros 57043 à 57178, totalisant 1 217 819.81 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 mai 2021;
- le registre de chèques des salaires, portant les numéros 518354 à 518370 (élus), les numéros 518371 à 518472 (employés), totalisant 150 062.44 \$, tous en dépôts bancaires et portant sur la période du 1^{er} au 31 mai 2021.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15753-06-21

REGISTRE DE PRÉLÈVEMENTS - MAI 2021

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre des prélèvements, portant les

numéros 93 à 97, totalisant 53 484.38 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 mai 2021.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15754-06-21

REGISTRE DE CHÈQUES DES TPI - MAI 2021

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TPI, portant le numéro 1415, au montant de 335.15 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 mai 2021.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15755-06-21

REGISTRE DE CHÈQUES DU FONDS DE GESTION DES BAUX DE VILLÉGIATURE - MAI 2021

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques du Fonds de gestion des baux de villégiature, chèques portant les numéros 499 à 500, totalisant 87.25 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 mai 2021.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15756-06-21

REGISTRE DE CHÈQUES DE LA COUR MUNICIPALE - MAI 2021

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques de la Cour municipale, portant les numéros 1274 à 1283, totalisant 37 008.15 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 mai 2021.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15757-06-21

COMPTES À RECEVOIR DE 60 JOURS ET PLUS

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé, sujet à vérification, l'état des comptes à recevoir de 60 jours et plus, totalisant des soldes impayés de 8 682.38 \$, incluant les intérêts, au 31 mai 2021.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RAPPORT DU PRÉFET

Le préfet, M. Gilbert Pilote, mentionne que ses dernières activités et rencontres ont porté notamment sur :

- Conseil d'administration du CLD d'Antoine-Labelle, le 13 mai 2021
- Rencontre avec Mme Chantale Jeannotte relativement aux claims & gravières, le 13 mai 2021

- Rencontre avec la Ville Mt-Laurier et un comité d'experts pour la transmission d'une correspondance au bureau de projet de Laurentides-Outaouais du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs quant à l'attribution des bois en provenance du territoire de la MRCAL à des projets de proximité, le 14 mai 2021
- Rencontre avec la firme Mallette sur l'étude quant à la zone innovation, le 15 mai 2021
- Table RH, le 19 mai 2021
- Conseil de la MRC, le 25 mai 2021
- Rencontre entre la Table des préfets des Laurentides et le ministère des Transports du Québec quant à la présentation du plan d'amélioration pour le service à la clientèle aux municipalités, le 25 mai 2021
- Commission permanente des RH à la FQM, le 26 mai 2021
- Rencontre COVID-Laurentides, le 26 mai 2021
- Capsules Politiquiz, 1^{er} juin 2021
- Rencontre d'échange avec la préfète de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, Mme Chantale Lamarche quant au dossier de la SOPFEU, le 2 juin 2021
- Présentation du SCRSI, le 2 juin 2021
- Rencontre avec les responsables des services de garde, le 3 juin 2021
- Présentation du plan d'action du PGMR 2021-2028, le 8 juin 2021
- Comité de sécurité publique de la MRCAL, le 9 juin 2021

M. Denis Charette vient siéger, il est 13 h 35.

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La directrice générale informe les membres du Comité administratif des activités de la direction générale depuis la dernière séance, à savoir :

Administration :

- Rencontre avec la firme BESIDE | 18 mai 2021
- Comité technique FRR volet 1 | 1^{er} juin 2021
- Rencontre du comité de suivi du PGMR | 8 juin 2021
- Comité de sécurité publique de la MRCAL | 9 juin 2021

Ressources humaines :

- Planification départ congé de maternité adjointe administrative réceptionniste | 13 mai 2021
- Sélection de CV - Chargé(e) de projet PADF | 21 mai 2021
- Accueil adjointe administrative réceptionniste | 25 mai 2021
- Accueil stagiaire technicien en évaluation | 31 mai 2021
- Entrevues - Chargé(e) de projet PADF | 2 juin 2021
- CRT | 7 juin 2021
- Accueil directrice adjointe service de l'évaluation | 7 juin 2021
- Sélection CV – Technicien(ne) en urbanisme
- Entrevues – Technicien(ne) en urbanisme | 8 juin 2021

Communications :

- Comité de sélection de la boutique en ligne | 13 mai 2021
- Rencontre commerçant pour boutique en ligne | 17 mai 2021
- Rencontre Visages Régionaux stratégies et indicateurs démarche d'attractivité | 26 mai 2021

Informatique

- Rencontre trimestrielle avec technicien en informatique | 3 juin 2021

Incendie et sécurité civile :

- Comité SCRSI | 2 juin 2021
- Table technique en sécurité incendie | 10 juin 2021

Comité jeunesse :

- Comité de sélection firme communication pour sensibilisation cannabis | 18 mai 2021
- Comité jeunesse | 8 juin 2021

Culture :

- Rencontre 1^{er} trimestre avec agente de développement culturel | 18 mai 2021

Patrimoine :

- Premier contact avec toutes les municipalités par l'agente
- Préparation rencontre des municipalités
- Préparation appel de services professionnels en architecture patrimoniale
- Approches faites auprès des municipalités et organisations pour sièges au comité

Parc linéaire :

- Rencontre de suivi équipe de pilotage | 18 mai 2021
- Conseil d'administration de la Corporation du parc linéaire Le P'tit Train du Nord | 19 mai 2021

Ingénierie :

- Échanges avec Luc Lefebvre au sujet de la Passerelle au km 198 | 31 mai 2021

Autres :

- CA du CLD d'Antoine-Labelle | 13 mai 2021
- Rencontres hebdomadaires COVID Laurentides | 17, 31 mai & 7 juin 2021
- Rencontre CAR-DS des Laurentides | 19 mai 2021
- Rencontre Coop Carbone – TACAL | 20 mai 2021
- Formation ADGMRCQ sur les rôles et les responsabilités d'une MRC | 21 et 28 mai 2021
- Séance de travail du Conseil de la MRCAL et séance du Conseil de la MRCAL | 25 mai 2021
- CAR-MRC des Laurentides | 2 juin 2021
- Rencontre DG8 | 4 juin 2021

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15758-06-21

**RAPPORT SUR L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS NUMÉRO 359
ET 482**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport sur l'application des règlements numéro 359 et 482 couvrant la période du 12 mai 2021 au 10 juin 2021.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15759-06-21

OCTROI DE CONTRAT À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) DANS LE CADRE DU PROJET D'ACQUISITION D'UN SYSTÈME OSS\BSS

ATTENDU que la CTAL doit s'adjoindre les services de professionnels en télécommunication afin de bien définir ses besoins pour l'acquisition d'un Operations Support System (OSS) et Business Support System (BSS) pour gérer son système de télécommunication ;

ATTENDU que la MRC a reçu une offre de services de la direction de l'ingénierie et de l'infrastructure de la Fédération des municipalités du Québec (FQM) à cet effet ;

ATTENDU que pour permettre à la CTAL de bénéficier de cette offre la MRC doit contracter elle-même avec la FQM et refacturer la CTAL ;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de la FQM pour une banque de 50 heures pour les services professionnels de M. François Fortier, ingénieur pour l'acquisition d'un système OSS/BSS pour le réseau de télécommunication de la CTAL et de refacturer la CTAL pour tout montant payé par la MRC pour ce contrat.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15760-06-21

DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DE BELLECHASSE QUANT À UNE DEMANDE AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MELCC) À L'ÉGARD DE L'EXACTITUDE DES TONNAGES DE DÉCHETS EN PROVENANCE DES INDUSTRIES, DES COMMERCE ET DES INSTITUTIONS (ICI)

ATTENDU qu'en vertu des articles 53 et suivants de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ chapitre Q-2), les MRC doivent élaborer un Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et mettre en place un système de surveillance et de suivi destiné à en vérifier périodiquement son application (degré d'atteinte des objectifs fixés, efficacité des mesures mises en œuvre, etc.);

ATTENDU que le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) transmet annuellement aux MRC un bilan de leur performance à l'égard de la gestion des déchets ;

ATTENDU que ces données compilées auprès des exploitants de lieux d'élimination et des centres de transfert sont ventilées par provenance (municipalité locale) et par gisement (résidentiel et « Industries, commerces et institutions (ICI) »);

ATTENDU que le MELCC utilise ces données afin d'établir la performance territoriale des municipalités locales dans le cadre du « Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles »;

ATTENDU que si les tonnages en provenance des ICI du territoire semblent inexacts, le MELCC invite les MRC à communiquer avec les installations d'élimination desservant son territoire afin de demander une révision des tonnages inscrits dans leur déclaration annuelle;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'appuyer la MRC de Bellechasse et de demander au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) de prendre les mesures nécessaires afin que soient validées les données transmises par les installations d'élimination, et ce préalablement à leur utilisation aux fins de l'application du « Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles ».

Il est de plus résolu de demander au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) de transmettre aux MRC les données nécessaires à la mise en œuvre de leur Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) eut égard aux matières résiduelles générées par les industries, commerces et les institutions (ICI) de leur territoire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15761-06-21

**DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DE PAPINEAU DANS LE CADRE
D'UNE DEMANDE DE SOUTIEN AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
POUR LES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE**

ATTENDU la demande d'appui de la MRC de Papineau dans le cadre d'une demande de soutien au gouvernement du Québec pour les services de sécurité incendie, aux termes de la résolution # 21-05-184;

ATTENDU que les municipalités ont à cœur d'assurer la sécurité de leurs citoyens et de fournir un service en sécurité incendie optimal en fonction des moyens dont elles disposent;

ATTENDU qu'avec la mise en place du premier schéma de couverture de risques en sécurité incendie, les municipalités ont réalisé des investissements importants afin d'atteindre les objectifs fixés et répondre aux exigences gouvernementales;

ATTENDU que les fonds alloués dans le cadre des programmes d'aide financière existants pour la sécurité incendie (formation et construction/rénovation de casernes) sont limités et ne permettent pas de soutenir l'ensemble des municipalités du Québec à la hauteur des dépenses estimées et des investissements à réaliser;

ATTENDU qu'en parallèle, les responsabilités déléguées par le gouvernement aux municipalités et la pression financière qui en découle s'accroissent constamment;

ATTENDU que les services et les régies de sécurité incendie (SSI/régies) municipaux doivent répondre à un volume et une diversité d'appels croissants avec moyens financiers limités;

ATTENDU que la *Loi sur la sécurité incendie* (RLRQ, c. S-3.4) et les orientations du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie ont presque 20 ans et ne reflètent plus la réalité des services de sécurité incendie et des municipalités;

ATTENDU que l'ensemble des municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle partagent des préoccupations grandissantes par rapport aux enjeux financiers liés à la sécurité incendie et à l'avenir de leur SSI/régies;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'appuyer la MRC de Papineau dans le cadre de sa demande au gouvernement du Québec d'augmenter de façon significative et durable le soutien financier du gouvernement pour les services et les régies de sécurité incendie, d'amorcer rapidement, en collaboration avec les municipalités du Québec, une révision de la loi et des orientations en sécurité incendie en tenant compte de la réalité de l'ensemble des municipalités du Québec et de définir clairement, en concertation avec les municipalités, l'avenir à donner aux services de sécurité incendie du Québec.

ADOPTÉE

DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER - CLUB RADIO AMATEUR LAVAL LAURENTIDES

Les membres du comité administratif prennent connaissance de la demande de soutien financier du Club Radio Amateur Laval Laurentides. Compte-tenu des disponibilités financières pour l'année 2021, ceux-ci décident de ne pas donner suite.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15762-06-21

DÉCOUVERTE DES RESTES DE 215 ENFANTS SUR LE SITE D'UN ANCIEN PENSIONNAT AUTOCHTONE À KAMLOOPS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

ATTENDU la découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique;

ATTENDU les mauvais traitements infligés aux autochtones dans les pensionnats partout au Canada décrits par de nombreux rapports de commission d'enquête;

ATTENDU le devoir de tous les gouvernements, quel que soit le niveau, d'œuvrer à l'amélioration des relations et au bien-être de toutes les communautés;

ATTENDU l'obligation des gouvernements, quel que soit le niveau, de faire la lumière sur notre histoire, d'assumer le devoir de mémoire et d'honorer les victimes;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité que la MRC d'Antoine-Labelle (MRCAL) joigne sa voix au conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et exprime sa profonde tristesse à la suite de la découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique;

Il est de plus résolu que la MRCAL salue l'annonce du gouvernement du Québec de faire la lumière sur d'éventuels cas semblables au Québec;

Il est de plus résolu que la MRCAL exprime sa solidarité avec les communautés autochtones et renouvelle sa volonté de favoriser des relations harmonieuses entre les communautés et l'épanouissement de tous les citoyens;

Il est de plus résolu que copie de cette résolution soit envoyée à M. Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations et du Labrador, à M. Pita

Aatami, président de la Société Makivik, M. Justin Trudeau, premier ministre du Canada, à Mme Carolyn Bennett, ministre des Relations Couronne-Autochtones, à M. Marc Miller, ministre des Services aux autochtones, à M. François Legault, premier ministre du Québec, à M. Ian Lafrenière, ministre responsable des Affaires autochtones ainsi qu'à la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15763-06-21

**OCTROI DE CONTRAT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES
ADM-17-2021 - UNITÉS DE STOCKAGE RÉSEAU POUR
SAUVEGARDE**

ATTENDU que la MRC doit faire l'acquisition de deux unités de stockage réseau pour effectuer, sauvegarder et protéger les données de la MRC;

ATTENDU les offres reçues et la recommandation de l'adjointe à la direction générale aux activités administratives;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre # ML021629 de Groupe DL pour un montant de 5 450,05 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉE

SERVICE D'INGÉNIERIE

RAPPORT DE LA DIRECTRICE DE SERVICE

Mme Julie Desrochers, directrice du service d'ingénierie, est présente. Depuis le dernier comité administratif, les principales activités du service d'ingénierie ont porté sur :

Services de gestion, accompagnements et conception :

- Planification, coordination, accompagnement et suivi des projets;
- Suivi administratif du service;
- Développement du dossier de ressource en cours d'eau;
- Coordination de projets en collaboration avec d'autres professionnels;
- Gestion des données, analyses, estimation, rapport, rencontres et préparation des plans et devis des projets en cours;
- Accompagnement et mise à jour des documents d'appel d'offres de travaux.

Administration de contrat dans le cadre de travaux (surveillance bureau) :

- Accompagnement pour les appels d'offres de surveillance ;
- Document d'appel d'offres de service de surveillance détaillant les rôles et responsabilités des intervenants ;
- Préparation des dossiers de chantiers ;
- Réunion de démarrage ;
- Suivis et coordination de travaux.

Projets du parc linéaire le P'tit train du Nord:

Projet MAMH – Entente de 2M\$:

- Le contrat a été octroyé au CM du 25 mai 2021
- L'échéancier de travaux est à venir.

Projet réfection du tablier et des garde-corps du pont au km :

- Préparation des plans et devis pour appel d'offres.

Accompagnement et planification :

- Relevé du parc pour la mise à jour de la planification de projets en cours

Présence lors des comités, formations, rencontres ou autre :

- Rencontres hebdomadaires de coordination d'équipe;
- « Table AIMQ-MRC » : Rencontres mensuelles entre services d'ingénierie de différentes MRC;
- Formation de nouveaux gestionnaires en cours d'eau AGRCQ;
- Comité de gestion.

SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Guy Quevillon, directeur du service de l'évaluation foncière, est présent et informe les membres des derniers travaux du service quant à l'organisation du service, à la mise à jour des rôles et revisite et à l'équilibrage des rôles 2022-2023-2024.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15764-06-21

DÉLAI POUR REPORTER LE DÉPÔT DE CERTAINS RÔLES D'ÉVALUATION FONCIÈRE

ATTENDU la réorganisation au service de l'évaluation foncière;

ATTENDU l'arrivée de deux nouveaux techniciens au service de l'évaluation foncière;

ATTENDU que l'adoption du projet de loi 48, obligera à modifier les inscriptions au rôle pour 2022;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'accepter la demande du service de l'évaluation foncière de reporter, au plus tard le 1^{er} novembre 2021, la date limite de dépôt des rôles d'évaluation des municipalités suivantes :

- Mont-Laurier (79088)
- Lac-des-Écorces (79078)
- Saint-Aimé-du-lac-des-îles (79022)

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15765-06-21

DEMANDE POUR REPORTER LA DATE LIMITE DE RÉPONSE DE L'ÉVALUATEUR

ATTENDU la réorganisation au service de l'évaluation foncière;

ATTENDU l'arrivée de deux nouveaux techniciens au service de l'évaluation foncière;

ATTENDU que l'adoption du projet de loi 48, obligera à modifier les inscriptions au rôle pour 2022;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Normand St-Amour et

résolu à l'unanimité d'accepter la demande du service de l'évaluation foncière de reporter, au plus tard le 1^{er} novembre 2021, la date limite de dépôt des rôles d'évaluation des municipalités suivantes, le tout tel que permis à l'article 138.3 de la *Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, c. F-2.1)* :

- Notre-Dame-du-Laus (79005)
- Lac du Cerf (79015)
- Kiamika (79025)
- Chute-Saint-Philippe (79065)
- Mont-Saint-Michel (79110)

Il est de plus résolu d'accepter la demande du service de l'évaluation foncière de reporter, au plus tard le 3 décembre 2021, la date limite de dépôt des rôles d'évaluation des municipalités suivantes :

- L'Ascension (79050)
- Nomingue (79030)

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15766-06-21

MODIFICATION À LA RÉOLUTION MRC-CA-15695-04-21 QUANT À L'EMBAUCHE DE LA DIRECTRICE ADJOINTE AU SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE

ATTENDU la résolution MRC-CA-15695-04-21 quant à l'embauche de Mme Chantal Desjardins, directrice adjointe au service de l'évaluation foncière;

ATTENDU l'entrée en fonction de Mme Chantal Desjardins le 7 juin 2021 et que celle-ci est signataire principal des rôles d'évaluation de la MRC d'Antoine-Labelle;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité de modifier la résolution MRC-CA-15695-04-21 quant à l'embauche de la directrice adjointe au service de l'évaluation foncière afin de mentionner la date d'entrée en poste de Mme Desjardins, soit le 7 juin 2021 et que celle-ci est signataire principal des rôles d'évaluation de la MRC d'Antoine-Labelle à partir de cette même date.

Il est de plus résolu de mentionner que le comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle autorise la directrice générale ou, à son défaut, la directrice générale adjointe, à signer pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, la dispense de souscription au Fonds d'Assurance de la responsabilité de l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec (OÉAQ) et d'inscrire Mme Chantal Desjardins à l'assurance responsabilité professionnelle de la MRC.

ADOPTÉE

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Jocelyn Campeau, directeur du service de l'aménagement du territoire, est présent. Au cours du dernier mois, les principales activités du service de l'aménagement du territoire ont porté sur :

Calendrier des rencontres

- Rencontre MERN-Mines avec Mme Chantale Jeannotte (13 mai)
- Table de suivi MERN (13 mai)

- MAMH/Signature-Innovation (14 mai)
- Visite-école de Ferme-Neuve/projet Développe ta culture (14 mai)
- Beside/Signature Innovation (18 mai)
- Forum des communautés forestières (19-20 mai)
- MAMH/coopération intermunicipale (20 mai)
- Sélections et entrevues – Chargé(e) de projet PADF (21 mai/2 juin)
- Signature Innovation/atelier de réflexion (27 mai)
- MFFP/Stratégie de production de bois (1er juin) – Claude Dionne
- Infrastructures technologiques Québec/Tours PRMD (2 juin)
- Forestier en chef/possibilité forestière TPI (3 juin) – Claude Dionne
- Projet d'acquisition d'orthophotos (5 mai)
- MERN Mines/rencontre technique (4 juin)
- Comité de gestion-cadre (7 juin)
 - Formation COMBEQ/modifs LAU- PL67 et 69 (8 juin)
 - Formation PL69 (8 juin)
- Sélection – entrevues/tech. urb. (8 juin)

Parcs régionaux

- CA SDRK (18 mai)
- CA PRPB (20 mai)
- Comité PAG (20 mai et 7 juin)
- CA et AGA PRMD (26 mai)

Gestion (ententes et conventions)

Cours d'eau

- Kiamika | Forget branche Nantel : profil prêt, rencontre de travail (2 juin)
- Ferme-Neuve | Ouellette : visite d'inspection suivi demande d'aménagement, rapport à venir

Projet ingénierie cours d'eau

- Relance du projet et scénarios budgétaires

Demandes de citoyens :

- Secteur Nominique
- Ville de Rivière-Rouge
- Problématique castors

Territoire public intramunicipal

Volet forestier

- Validation terrain de contours d'érablières;
- Rubanage des chemins et des secteurs d'interventions du chantier lac des Tourtes;
- Compilation et analyse des données d'inventaire pour l'élaboration des directives de martelage et demande de prix pour le martelage du chantier Lac des Tourtes;
- Compilation des données et élaboration du rapport TPI pour la saison 2020.
- Contrat de martelage secteur Lac des Tourtes

Stratégie de développement acéricole

- Préparation aux nouveaux contingents PPAQ
- Revue des documents
- Préparation de cartes

- Rencontre CLD (19 mai)

Volet foncier

- Dossier Chemin du Barrage à CSP
- Dossier échange/rapport évaluateur reçu
- Parc de la Biche/mise à jour documents reçus
- Rapport annuel
- Préparation comité 15 juin

Forêt privée

- Suivi de permis et détection
- Activités régulières

Aménagement du territoire

- Projets de villégiature
 - Rencontres et discussions MERN
 - Visite terrain le 9 juin
- SAR : 21e modification du schéma enclenchée / attente avis du MAMH
- SADR3
- PRMHH/Rapport de consultation publique
- PIACC/Lancement de l'appel d'offres public

Entente urbanisme

- Notre-Dame-de-Pontmain : documents transmis pour adoption en mai
- La Macaza : analyse terminée
- L'Ascension : terminé
- Ste-Anne-du-Lac : documents transmis pour adoption en juillet
- Lac-Saguay : documents transmis pour adoption en juillet

TNO

- Suivi et émission des permis
- Entretien des LETI
- Planification été 2021 – aucun adjoint supplémentaire

PDZA

- Révision du PDZA : rédaction du portait et diagnostic (toujours en attente de données du MAPAQ)

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15767-06-21

RAPPORT ANNUEL SUR LES BAUX DE VILLÉGIATURE – 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le rapport annuel sur les baux de villégiature pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 et de faire parvenir copie de celui-ci au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) tel que prévu à « l'Entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier ».

ADOPTÉE

**TERRITOIRES INCOMPATIBLES À L'ACTIVITÉ MINIÈRE (TIAM) -
DEMANDE AU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
NATURELLES (MERN) POUR LE RENOUELEMENT DE LA
CARTE DE GEL TEMPORAIRE**

ATTENDU que lors de sa séance du 27 juin 2017, le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle a adopté une carte identifiant temporairement les territoires incompatibles à l'activité minière;

ATTENDU qu'une première période de gel temporaire a pris effet le 20 juillet 2017 sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, qu'elle a été renouvelée le 20 janvier 2018, le 20 juillet 2018, le 20 janvier 2019, le 20 juillet 2019, le 20 janvier 2020, le 19 juillet 2020, le 19 janvier 2021 et qu'elle sera en vigueur jusqu'au 19 juillet 2021;

ATTENDU que l'orientation gouvernementale en matière d'aménagement du territoire relative aux territoires incompatibles avec l'activité minière permet aux MRC de renouveler, pour une période de six mois, la période de gel temporaire;

ATTENDU que dans le cadre de cette démarche, la MRC a déposé un premier projet de règlement modificateur du schéma d'aménagement afin d'y intégrer les territoires incompatibles à l'activité minière;

ATTENDU qu'au cours des derniers mois, la MRC a poursuivi la révision de la cartographie accompagnant le règlement afin que cette dernière réponde aux exigences et orientations gouvernementales;

ATTENDU que des rencontres ont eu lieu avec des représentants du MERN afin d'expliquer et préciser les attentes de ces derniers quant à l'argumentaire demandé et aux motifs de refus;

ATTENDU qu'il y aurait lieu de demander un nouveau prolongement de la période de gel temporaire au MERN afin de compléter les démarches de modification du schéma d'aménagement révisé;

ATTENDU que la demande doit être soumise au MERN au moins 15 jours avant la date du renouvellement prévu pour être prise en compte sur la carte des titres miniers du Gouvernement du Québec (GESTIM);

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité de demander au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) de prolonger de six mois supplémentaires la période de gel en vigueur selon la carte déposée en janvier 2019.

ADOPTÉE

**MODIFICATION DE LA LISTE DES PATROUILLEURS POUR LE
PARC RÉGIONAL DU RÉSERVOIR KIAMIKA**

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité de modifier la résolution MRC-CA-15738-05-21 quant à la nomination des inspecteurs régionaux désignés à l'application du règlement # 494 au Parc régional du réservoir Kiamika afin d'ajouter Ludovic Paquette et Diana Martinez Vargas à titre d'inspecteurs régionaux désignés à l'application du règlement #494, pour le Parc régional du réservoir Kiamika.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15770-06-21

**DEMANDE D'OCCUPATION DE L'EMPRISE DU PARC LINÉAIRE
« LE P'TIT TRAIN DU NORD » PAR LA MUNICIPALITÉ DE
NOMINGUE, LOT 5 736 436, CADASTRE DU QUÉBEC,
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE LABELLE, SITUÉ À
NOMINGUE**

ATTENDU le dépôt d'une demande d'occupation pour l'emprise du Parc linéaire « Le p'tit train du Nord » déposée par la municipalité de Nomingue, Lot 5 736 436, Cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle, situé à Nomingue reçue le 5 mai 2021;

ATTENDU que cette demande vise l'aménagement d'une dalle de béton à proximité du hameau de la gare;

ATTENDU que la Corporation du parc linéaire « Le p'tit train du Nord » est l'organisme responsable de la gestion du parc et, qu'à cet effet, elle a émis un avis favorable à la présente demande le 18 mai 2021;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité d'autoriser et d'accepter la demande de la municipalité de Nomingue quant à l'aménagement d'une dalle de béton, le tout conditionnellement à ce qu'il y ait signature d'une entente entre la municipalité de Nomingue et le ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15771-06-21

PROJET D'ENTENTE PARC RÉGIONAL DU LAC 31 MILLES

ATTENDU les démarches entamées par la MRC de la Vallée de la Gatineau (MRCVG) pour la création du Parc régional du Lac 31 milles;

ATTENDU que le territoire visé par le projet couvre également une partie du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle (MRCAL);

ATTENDU qu'afin de concrétiser le projet, les MRC doivent conclure une entente de partenariat;

ATTENDU qu'un projet d'entente est en cours d'élaboration, mais que certains aspects de celle-ci demeurent à clarifier et que des démarches doivent préalablement être accomplies avant la signature de ladite entente;

ATTENDU que la MRCAL souhaite néanmoins manifester son intérêt pour le projet et désire faire part de son intention de participer à celui-ci et de signer une éventuelle entente de partenariat;

ATTENDU que le cadre de référence du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour la mise en place d'un parc régional prévoit l'adoption d'une résolution d'intention par la ou les MRC concernées;

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité que la MRCAL signifie à la MRCVG et au MAMH son intention à s'engager dans le projet, conditionnellement à la conclusion d'une entente à la satisfaction des 2 parties et à l'accomplissement de certaines démarches préalables dont entre autres :

- Une rencontre avec les représentants gouvernementaux (MAMH et MERN) des deux régions administratives concernées pour confirmer la faisabilité et le processus de partenariat;
- Des corrections et ajustements du projet de plan d'aménagement et de gestion afin de tenir compte des ententes de partenariat et de délégation;
- Une confirmation sur l'avancement des étapes de création et sur la position gouvernementale face au projet.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15772-06-21

**TPI | OCTROI DE CONTRAT – MARTELAGE SECTEUR LAC DES
TOURTES**

ATTENDU la demande de prix AMGT-01-2021 quant aux services contractuels de martelage en TPI;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité d'octroyer de gré à gré le contrat AMGT-01-2021 quant aux services contractuels de martelage au secteur du lac des Tourtes à MC Forêt inc. pour un montant de 23 790 \$ avant les taxes.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15773-06-21

**PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA REMISE EN ÉTAT
DE SABLIERES ET DE GRAVIÈRES : DEMANDE D'AIDE
FINANCIÈRE POUR LE RÉAMÉNAGEMENT ET LA
RESTAURATION DE DEUX SABLIERES**

ATTENDU que le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) offre une aide financière aux MRC pour les soutenir dans la remise en état de sablières et de gravières situées sur terres publiques;

ATTENDU que l'aide financière peut atteindre 50 000 \$ par projet dont jusqu'à 11 300 \$ par hectare restauré;

ATTENDU que la MRC, dans le cadre de l'Entente de délégation des baux de villégiature et du sable et du gravier, a comme responsabilité de procéder à la restauration de sablière;

ATTENDU que les sablières 31O03-03 et 31J11-11 sont inutilisées ou leurs ressources sont épuisées et nécessitent des travaux de restauration;

ATTENDU que le service de l'aménagement du territoire de la MRC avait prévu dans sa planification 2021 la restauration de ces sablières suivant une aide financière;

ATTENDU que des sommes ont été prévues au budget 2021 à partir du fond de gestion des baux de villégiature;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière pour le réaménagement et la restauration de deux sablières dans le cadre du Programme d'aide financière pour la remise en état de sablières et de gravières du MERN.

Il est de plus résolu d'autoriser Mme Emmanuelle Marcil, directrice adjointe du service de l'aménagement du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, ladite demande de projet.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15774-06-21

REGISTRE DE CHÈQUES DES TNO - MAI 2021

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TNO, portant les numéros 8668 à 8681, totalisant 15 904.45 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 mai 2021.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15775-06-21

REGISTRE DES PRÉLÈVEMENTS DES TNO - MAI 2021

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le registre des prélèvements des TNO, portant les numéros 19 à 20, totalisant 5 282.19 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 mai 2021.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15776-06-21

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DU REGROUPEMENT DES UTILISATEURS DU CHEMIN LÉPINE-CLOVA

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt des états financiers du Regroupement des utilisateurs du chemin Lépine-Clova.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15777-06-21

AUTORISATION DE VERSEMENT POUR LE REGROUPEMENT DES UTILISATEURS DU CHEMIN LÉPINE-CLOVA (RUCLC)

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'autoriser les services financiers à verser au Regroupement des utilisateurs du chemin Lépine-Clova la somme de 22 536,52 \$ pour l'année 2021, et ce, tel que prévu au budget des Territoires non organisés, selon les modalités de paiement prévues à l'entente.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15778-06-21

**DEMANDE DE CONTRIBUTION DE LA ZEC LESUEUR POUR
L'ENTRETIEN ESTIVAL DES ROUTES 10 ET 15 (RIVIÈRE
GATINEAU)**

ATTENDU la demande d'aide financière en date du 4 juin 2021 de la Zec Lesueur pour l'entretien des routes numéro 10 et 15, situées sur le territoire de la Zec Lesueur;

ATTENDU que ce secteur regroupe une quarantaine de baux de villégiature, lesquels sont administrés par la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU que la contribution de la MRC d'Antoine-Labelle représente un investissement dans la mise en valeur du territoire public, un des objectifs visés par la délégation de gestion des baux de villégiature;

ATTENDU qu'il s'agit d'une contribution annuelle demandée par la Zec Lesueur et que, de ce fait, aucun protocole d'entente n'est nécessaire à l'entretien de ce tronçon;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'autoriser les services financiers à verser à la Zec Lesueur un montant de 2 450 \$ pour l'entretien des routes numéro 10 et 15, situées sur la Zec Lesueur, et ce, pour l'année 2021. Le versement de la contribution pourra se faire sur présentation des factures et preuves d'exécution des travaux.

Il est de plus résolu d'autoriser le préfet et la direction générale à signer, pour et au nom de la MRC, tout document relatif à cette demande.

ADOPTÉE

SERVICE DU PERSONNEL

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15779-06-21

**EMBAUCHE D'UNE CHARGÉE DE PROJET AU PROGRAMME
D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS (PADF),
POSTE OCCASIONNEL, CLASSE IV**

ATTENDU la tenue du concours 21-SGIRN-01 pour le poste de chargé(e) de projet au programme d'aménagement durable des forêts (PADF), poste occasionnel et les entrevues du 2 juin 2021;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'embaucher Marie-Ève St-Amand afin de combler un poste occasionnel de chargée de projet au programme d'aménagement durable des forêts (PADF) classe IV, à temps complet ou à raison de 35 heures par semaine, pour une période de 24 mois, soit du 14 juin 2021 au 9 juin 2023, et ce, en conformité avec les dispositions de la convention collective présentement en vigueur à la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15780-06-21

EMBAUCHE D'UN TECHNICIEN EN CARTOGRAPHIE ET GÉOMATIQUE, POSTE PERMANENT, CLASSE IV

ATTENDU la tenue du concours 21-AM-02 pour le poste de technicien en cartographie et géomatique, poste permanent;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'embaucher M. Charles Chevrier-Dion afin de combler un poste permanent de technicien en cartographie et géomatique classe IV, à temps complet ou à raison de 35 heures par semaine, à compter du 14 juin 2021, et ce, en conformité avec les dispositions de la convention collective présentement en vigueur à la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15781-06-21

EMBAUCHE D'UNE TECHNICIENNE EN URBANISME, POSTE OCCASIONNEL, CLASSE IV

ATTENDU la tenue du concours 21-AM-01 pour le poste de technicien(ne) en urbanisme, poste occasionnel et les entrevues du 8 juin 2021;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'embaucher Mme Annabelle Pilote afin de combler un poste occasionnel de technicienne en urbanisme classe IV, à temps complet, à raison de 35 heures par semaine, pour une période de 12 mois, soit du 28 juin 2021 au 24 juin 2022, et ce, en conformité avec les dispositions de la convention collective présentement en vigueur à la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15782-06-21

EMBAUCHE D'UNE TECHNICIENNE EN ÉVALUATION FONCIÈRE, POSTE PERMANENT, CLASSE IIM

ATTENDU la tenue du concours 21-EV-04 pour le poste de technicienne en évaluation foncière, poste permanent;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'embaucher Mme Rosalie Boucher afin de combler un poste permanent de technicienne en évaluation foncière classe IIM, à raison de 28 heures par semaine, à compter du 14 juin 2021 et à raison de 35 par semaine à compter du 28 juin 2021, et ce, en conformité avec les dispositions de la convention collective présentement en vigueur à la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15783-06-21

EMBAUCHE D'UN TECHNICIEN EN ÉVALUATION FONCIÈRE, POSTE OCCASIONNEL, CLASSE IIM*

ATTENDU la tenue du concours 21-EV-03 pour le poste de technicien en évaluation foncière, poste occasionnel;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Pierre Flamand et

résolu à l'unanimité d'embaucher M. Benoit Gascon afin de combler un poste occasionnel de technicien en évaluation foncière classe IIM*, à temps complet, à raison de 35 heures par semaine, pour une période de 24 mois, soit du 14 juin 2021 au 9 juin 2023, et ce, en conformité avec les dispositions de la convention collective présentement en vigueur à la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15784-06-21

PROLONGATION D'EMBAUCHE D'UN TECHNICIEN EN ÉVALUATION FONCIÈRE, CLASSE IIM*

ATTENDU que le contrat de l'employé 80-165 se termine le 18 juin 2021;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité de prolonger le contrat de l'employé 80-165 pour une période de 6 mois, soit jusqu'au 18 décembre 2021 et d'autoriser le directeur du service de l'évaluation foncière à rencontrer les représentants du Syndicat des travailleurs et travailleuses de la MRC d'Antoine-Labelle afin de négocier les conditions de l'employé.

Il est de plus résolu d'autoriser le directeur du service de l'évaluation foncière à faire une réévaluation auprès de l'employé à compter du 18 décembre 2021.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15785-06-21

PROLONGATION D'EMBAUCHE DU CHARGÉ DE PROJET INTERNET HAUTE VITESSE (IHV), CLASSE V

ATTENDU la résolution MRC-CA-15319-03-20 concernant l'embauche de chargé de projet Internet haute vitesse (IHV), classe V;

ATTENDU que le projet Internet haute vitesse est toujours en cours;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité de confirmer la prolongation d'embauche de chargé de projet Internet haute vitesse (IHV), classe V, soit Luc Diotte, pour une période de 72 semaines, soit du 16 août 2021 au 31 décembre 2022, et ce, conformité avec les dispositions de la convention collective présentement en vigueur.

ADOPTÉE

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15786-06-21

PROPOSITION DE RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE SERVICE AVEC LA COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL OUTAOUAIS-LAURENTIDES (CDROL)

ATTENDU que suite à la réorientation de l'action gouvernementale en matière de développement local et régional, le Gouvernement du Québec confie maintenant aux municipalités et MRC la responsabilité d'assurer le soutien au développement économique sur leur territoire;

ATTENDU la proposition de l'entente quant au renouvellement de service avec la Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides (CDROL);

ATTENDU que par cette entente de service pour le développement de l'économie sociale dans la MRC Antoine-Labelle (ci-après appelée l'Entente), la MRC s'adjoit les services de la CDROL pour appuyer ses efforts de développement de l'économie sociale sur son territoire;

ATTENDU que les objectifs de l'Entente sont :

- Soutenir l'émergence, la consolidation et la croissance des entreprises d'économie sociale (coop et OBNL) pour maximiser leur impact sur le territoire ;
- Appuyer les efforts de promotion de l'entrepreneuriat local en proposant l'entreprise collective comme avenue de développement ;
- Conseiller les élus des municipalités du territoire, responsables et agents du développement économique territorial en matière d'économie sociale, notamment le Centre local de développement (CLD) Antoine Labelle.

ATTENDU que l'Entente est d'une durée de 3 ans, à compter du 1^{er} janvier 2021, se terminant le 31 décembre 2023;

ATTENDU que l'Entente est assortie d'une contribution annuelle de 5 000 \$;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité de recommander au Conseil de la MRC de verser un montant de 5 000 \$ à même le Fonds régions et ruralité (FRR) - Volet 2 « Soutien à la compétence de développement local et régional ».

Il est de plus résolu d'inscrire à l'entente qu'advenant le cas où une entente sectorielle en économie sociale serait conclue entre la CDROL et des partenaires des Laurentides, dont la MRCAL, la contribution de celle-ci serait déjà couverte à même le 5 000 \$.

Il est de plus résolu d'autoriser la directrice générale, ou à son défaut, la directrice générale par intérim à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle l'entente de service pour le développement de l'économie sociale dans la MRC Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le préfet lève la séance. Il est 14 h 30.

Gilbert Pilote, préfet

**Myriam Gagné, directrice générale
adjointe & secrétaire-trésorière
adjointe**